



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

## **Réunion avec les acteurs économiques sur le coronavirus Covid-19**

**Discours de Bruno Le Maire,  
ministre de l'Économie et des Finances**

***Bercy***

*Lundi 9 mars 2020*

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Bonjour à tous.

Nous avons tenu une nouvelle réunion avec la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et la secrétaire d'État, Agnès Pannier-Runacher, réunion de mobilisation pour toutes les entreprises qui sont touchées par l'impact du coronavirus sur notre économie, en particulier les PME, les TPE, les artisans, les commerçants, les plus petites entreprises.

Je voudrais d'abord vous confirmer, comme je l'ai fait auprès de ces entreprises, que l'épidémie de coronavirus aura un impact sévère sur l'économie française, qui se chiffrera en plusieurs dixièmes de point de PIB durant l'année 2020.

Nous venons d'avoir les premiers chiffres du trimestre 2020 qui montrent que l'économie française s'était bien redressée au mois de janvier 2020, preuve que l'économie française repose sur des bases stables.

En revanche, dès la mi-février et a fortiori début mars, nous voyons un impact très direct de l'épidémie de coronavirus sur notre économie. Je donnerai une nouvelle évaluation chiffrée lors de la présentation des prévisions du Pacte de stabilité, c'est-à-dire le 15 avril, où j'aurai une nouvelle prévision chiffrée de croissance française. Mais, je le redis, l'impact se chiffrera en plusieurs dixièmes de points de PIB pour l'économie française.

Si on regarde secteur par secteur, on voit bien qu'un certain nombre de secteurs sont très durement touchés et l'impact est violent pour ces secteurs.

Je vous donne quelques chiffres qui m'ont été donnés par les professionnels, il y a quelques instants. Ce sont des baisses de chiffre d'affaires de 60 % en moyenne pour les traiteurs, de 30 à 40 % dans l'hôtellerie, de 25 % en moyenne pour les restaurateurs et des chiffres encore plus forts pour tout le secteur de l'événementiel, puisque les annulations se font aujourd'hui en cascade dans ce secteur-là.

Vous avez également des secteurs qui sont structurellement touchés. Je pense au secteur de l'automobile et au secteur du transport aérien.

Nous avons donc décidé ce matin, avec Muriel Pénicaud et avec Agnès Pannier-Runacher, de simplifier et de muscler notre réponse économique. Nous voulons avoir le dispositif le plus efficace possible, en particulier pour les secteurs qui sont en situation critique.

Le 15 mars prochain, il y aura les prochaines échéances des charges fiscales et sociales pour les entreprises. Toutes les entreprises qui sont confrontées à des difficultés pourront demander le report de ces charges sociales par simple envoi d'un mail. Nous allons également demander la possibilité de reporter les charges fiscales de la manière la plus simplifiée possible.

Nous avons également prévu un dégrèvement pour les impôts directs au cas par cas pour toutes les entreprises qui seraient menacées de disparition en raison de l'impact économique du coronavirus.

S'agissant de l'activité partielle, qui est un des dispositifs essentiels de soutien aux entreprises dans la période actuelle, et un des dispositifs les plus efficaces, la ministre du Travail vous fera le point dans quelques instants, mais nous avons également décidé de renforcer et de simplifier ce dispositif d'activité partielle pour qu'il soit encore plus efficace pour les entreprises.



Nous souhaitons également que la solidarité nationale joue à tous les niveaux et nous ne passerons ce moment difficile pour l'économie française que si nous sommes tous solidaires. Ce n'est pas simplement l'Etat, les pouvoirs publics qui doivent répondre. C'est notre responsabilité au premier chef.

Je compte donc sur la solidarité nationale des donneurs d'ordre privé, des grandes entreprises vis-à-vis de leurs sous-traitants, de toutes les entreprises qui avaient fait des commandes d'événementiels et qui ont été contraintes de les annuler en raison de cette épidémie. Je souhaite qu'elles ne demandent pas le remboursement des arrhes et qu'elles payent la prestation dans toute la mesure du possible, quitte à obtenir ensuite un engagement de l'entreprise d'événementiel sur un prochain événement un peu plus tardif.

J'ai demandé également au médiateur des entreprises d'étudier le cadre juridique que nous pourrions mettre en place pour l'application du cas de force majeure dans l'exécution des contrats privés.

J'aurai également au téléphone le président de l'Association des maires de France et le président de l'Association des départements de France pour leur demander qu'ils appliquent ce cas de force majeure de coronavirus à l'ensemble de leurs marchés publics. Nous le faisons pour les marchés publics d'Etat. Je souhaite que ce soit le cas pour les marchés publics passés par les communes et par les départements.

Je rappelle que la semaine dernière, les présidents de région se sont engagés à ce que le coronavirus soit considéré comme un cas de force majeure pour l'exécution de tous les marchés publics passés par les régions. Cela veut dire que si vous avez une entreprise de bâtiment et de travaux publics, elle a un retard dans l'exécution de son contrat parce qu'elle n'arrive pas à se fournir en matière première ou parce qu'elle a un certain nombre de ses salariés qui sont confinés, elle exécute le contrat avec du retard, sans aucune pénalité.

C'est cela la solidarité nationale et, je le redis, elle doit jouer à tous les niveaux : l'État, les collectivités locales, les départements, les régions, les communes et les entreprises privées, en particulier les grands donneurs d'ordre privé.

J'appelle également, dans le même esprit, les bailleurs à faire preuve de compréhension dans leurs loyers vis-à-vis de tous les commerçants qui ont à régler leurs loyers dans les semaines ou dans les mois à venir.

Nous avons également prévu que les filières les plus concernées par l'impact économique du coronavirus soient reçues ici, au ministère de l'Economie et des Finances.

Agnes Pannier-Runacher recevra chacune des grandes filières qui nous ont dit être les plus impactées par cette crise : l'automobile, le transport aérien et le secteur de la mode et du luxe. Ces trois filières seront réunies par la secrétaire d'Etat dans les jours qui viennent et reçues l'une après l'autre pour faire un point précis sur leurs demandes.

S'agissant du transport aérien, je suis intervenu auprès du commissaire européen Paolo Gentiloni, que j'aurai à nouveau au téléphone aujourd'hui, pour lui demander que les compagnies aériennes puissent conserver leurs créneaux aériens sans avoir à faire tourner leurs avions à vide dans le ciel. Il est totalement absurde que cette réglementation s'applique dans les circonstances actuelles.



Je souhaite que la Commission européenne puisse confirmer que les compagnies aériennes garderont leurs créneaux aériens.

S'agissant des questions de trésorerie, nous avons à nouveau mobilisé la Banque publique d'investissement, qui est totalement mobilisée partout sur le territoire pour apporter des réponses de trésorerie aux entreprises qui en auraient besoin avec, je le rappelle, une garantie de prêt qui est portée de 40 à 70 %.

J'ai également demandé à la Banque publique d'investissement qu'elle soutienne la trésorerie non seulement des PME, comme c'est son rôle, mais également des entreprises de taille intermédiaire. Nous allons donc élargir le champ d'action de la Bpi pour soutenir la trésorerie de toutes les entreprises en France.

Par ailleurs, je vous confirme que je suis en contact quotidien avec la Commission européenne, avec l'ensemble de mes homologues européens. J'ai eu longuement le vice-chancelier Olaf Scholz ce matin au téléphone, pour préparer une réponse forte et coordonnée de l'Union européenne à l'occasion de la prochaine réunion des ministres des Finances de l'Union européenne, le 16 mars à Bruxelles. Il est indispensable que nous travaillions ensemble sur un plan de relance coordonné, fort, qui nous permette de sortir le moment venu de cette crise du coronavirus et de l'impact économique sévère qu'il a sur nos économies.

Pour terminer, je voudrais vous dire ma conviction qu'il y aura un "avant" et un "après" cette épidémie de coronavirus sur l'organisation de l'économie mondiale et que nous voyons bien, dans un certain nombre de secteurs, à quel point il est important de réfléchir à une meilleure organisation des chaînes de valeur, à une relocalisation d'un certain nombre d'activités stratégiques, en particulier dans le domaine de la santé, et à bâtir une mondialisation où les chaînes de valeur soient mieux protégées, plus indépendantes et évitent également des déplacements qui sont parfois inutiles, alors même que certaines productions pourraient être faites à proximité.

Je vous remercie et je laisse la parole tout de suite à la ministre du Travail.